

Enfants habitant à la même adresse et déjà scolarisés en école maternelle ou élémentaire

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE SCOLARISATION
		__ __ / __ __ / __ __ __ __	
		__ __ / __ __ / __ __ __ __	

Situation professionnelle des personnes habitant avec l'enfant

Parent ou représentant-e 1

- En activité⁽⁵⁾
 En formation et/ou en recherche d'emploi ⁽⁵⁾
 Sans activité professionnelle

Parent ou représentant-e 2

- En activité⁽⁵⁾
 En formation et/ou en recherche d'emploi ⁽⁵⁾
 Sans activité professionnelle

Pièces justificatives

- Le livret de famille (pages des parents et de l'enfant) ET un acte de naissance avec filiation ou toute pièce justifiant de l'autorité parentale.
- La copie de la pièce d'identité des deux parents
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture d'électricité, de gaz, de téléphone (hors portable) ou attestation d'assurance habitation de la résidence principale (à l'exclusion des locaux professionnels) OU bail de location/acte de vente de moins de trois mois accompagnés de l'une des pièces listées ci-dessus.
- En cas de séparation des parents, le jugement de divorce ou l'attestation précisant la résidence principale de l'enfant.
- le carnet de santé ou une attestation des vaccinations.
- En cas de garde alternée, le jugement de divorce ET l'attestation précisant la résidence d'un enfant en garde alternée.
- Un certificat de radiation le cas échéant (si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre commune)



IMPORTANT AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA PRODUITE PAR LA MAIRIE, LE JOUR DU RENDEZ VOUS, LE DOSSIER DOIT ETRE IMPERATIVEMENT COMPLET (dossier complété, documents photocopiés)

Inscription à l'école

Après traitement de votre dossier, un certificat d'inscription à l'école de votre quartier vous sera remis par la mairie.

Dès réception du certificat d'inscription, prenez rapidement rendez-vous avec la Direction d'école et munissez-vous pour cette rencontre des documents suivants :

- un extrait d'acte de naissance de l'enfant avec filiation ou le livret de famille,
- le carnet de santé ou une attestation des vaccinations.

Engagements

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage, à compter de ce jour, à signaler par écrit au service des affaires scolaires et périscolaires de la ville de Pont-à-Mousson tout changement d'inscription et de situation de l'enfant (déménagement, inscription dans une école privée, etc...) et ce jusqu'au dernier jour de l'année scolaire.

Tout usage délibéré de faux est puni par la loi et passible de peines prévues par le code pénal.

La Ville de Pont-à-Mousson, sise 19, place Duroc 54700 Pont-à-Mousson, traite vos données personnelles dans le but de procéder à l'inscription scolaire et/ou périscolaire de votre enfant ainsi que de transmettre des informations liées à la vie de l'enfant à l'école. Ce traitement repose sur des obligations légales. Afin de rendre le service attendu, tous les champs sont obligatoires.

Les destinataires de vos données sont les services et élus concernés de la ville de Pont-à-Mousson, les services de l'éducation nationale, de la recette des finances et de la CAF. Vos données personnelles sont conservées pendant 6 ans à compter de la dernière inscription de votre enfant.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL.

PONT A MOUSSON , le __ __ / __ __ / __ __

Mère ou personne exerçant l'autorité parentale
Signature

Père ou personne exerçant l'autorité parentale
Signature